

# Accoucher dans l'eau

Autor(en): **Vlajkovic-Fäh, Barbara**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici**

Band (Jahr): **95 (1997)**

Heft 12

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-951005>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDITORIAL

Depuis 1991, l'accouchement dans l'eau est très discuté dans les milieux concernés, avec des avis partagés. L'enquête dont vous trouverez les résultats dans ce numéro se concentre sur le point de



vue des sages-femmes. Bien que, d'après cette enquête, les médecins interdisent souvent l'utilisation de la baignoire, les sages-femmes, sous certaines conditions, ont

une attitude de plus en plus positive par rapport à l'accouchement dans l'eau. Dans un article publié dans la revue gynécologique de renom «Speculum» (1/97), les auteurs arrivent à la conclusion suivante: «L'accouchement dans l'eau peut être accepté comme une partie de l'obstétrique orientée vers la femme, qui se manifeste surtout dans une attitude fondamentale des sages-femmes, des médecins et des hôpitaux, et dans laquelle l'accouchement dans l'eau ne constitue qu'une des nombreuses manifestations du respect de l'auto-détermination de la femme.»

La condition à cette acceptation est le respect de conditions strictes et de directives, pour que l'accouchement dans l'eau réponde aux exigences de l'obstétrique moderne. Pour les auteurs de l'article, ces conditions sont le déroulement dans un hôpital, une surveillance continue de l'accouchement, la présence suffisante de personnel soignant, la rapide sortie de l'eau du nouveau-né et sa stricte limitation aux naissances normales. Nouveau développement en obstétrique, l'accouchement dans l'eau doit aussi être examiné selon des critères scientifiques.

Barbara Vljakovic-Fäh

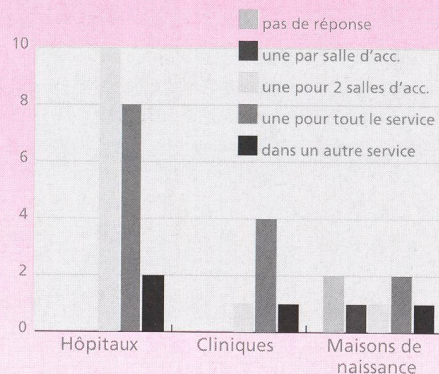
Du point de vue des sages-femmes

# Accoucher dans l'eau

Toujours plus d'hôpitaux et de maisons de naissance proposent d'accoucher dans l'eau. D'après discussions pour et contre s'engageant ici et là. Bien que de plus en plus d'institutions installent des baignoires, cela ne signifie pas encore qu'elles effectuent des naissances dans l'eau.

Barbara Vljakovic-Fäh

**QUEL** point de vue les sages-femmes défendent-elles dans ce paysage obstétrique? En mai 1997, j'ai écrit à au moins un hôpital public et une clinique privée par canton. Tous les hôpitaux universitaires ont été pris en compte, pensant qu'ils apporteraient une contribution plus scientifique à la discussion. Les maisons de naissance ont été contactées séparément. Malheureusement, tous les questionnaires ne sont pas revenus en retour, de sorte que les résultats ne prétendent pas à l'exhaustivité et ne sauraient être généralisés. Mais les données des cliniques privées surprennent, en ce sens que toutes celles qui ont répondu proposent l'accouchement dans l'eau (tableau 1).



Graphique 2: Nombre de baignoires dans le service.

94,1% des services d'obstétrique disposent d'une ou de plusieurs baignoires, la plupart des services ayant une seule baignoire pour tout le service

	Questionnaires envoyés				Questionnaires en retour			
	CH all.	CH rom.	CH it.	Total	CH all.	CH rom.	CH it.	Total
Hôpitaux publics	22	7	2	31	18	3	0	21 (67,7%)
Cliniques privées	7	6		13	6	0		6 (46,1%)
Maisons de naissance	8			8	7			7 (87,5%)
<b>Total</b>				<b>52</b>				<b>34</b>

Tableau 1: Questionnaires envoyés et reçus en retour selon les régions linguistiques.

La première question qui se pose, c'est de savoir quels hôpitaux disposent d'une baignoire et, cas échéant, de combien par salle d'accouchement. Le graphique 2 montre cette répartition, à chaque fois par rapport au statut de l'hôpital.

(42,2%), les hôpitaux publics ont manifestement plus souvent une baignoire pour deux salles d'accouchement. Toutes les maisons de naissance, sauf une, disposent d'une baignoire. Cette répartition ne peut être tenue pour significative, mais montre à l'évidence que beaucoup d'hôpitaux privés et publics



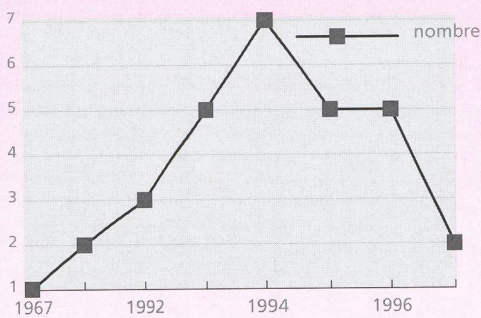
Photos: Hôpital Monney, Châtel-St-Denis

# Accoucher

Depuis 1991, le nombre des établissements dotés de baignoires a considérablement augmenté, mais encore peu de femmes accouchent véritablement dans l'eau.

se sont équipés d'une baignoire. La question du moment de cette installation peut être intéressante (graphique 3).

On constate que la plupart des baignoires ont été installées entre 1993 et



Graphique 3: Quand la baignoire a-t-elle été installée?

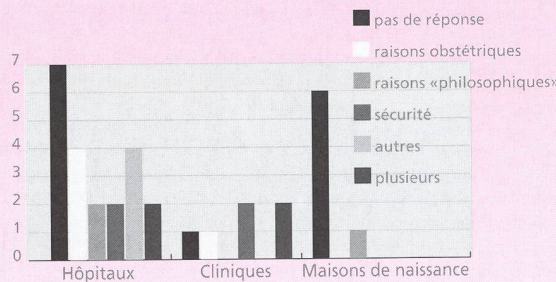
1997, au moment des grandes discussions sur la naissance dans l'eau.

## Degré d'acceptation de l'accouchement dans l'eau

Quel est le degré d'acceptation de l'accouchement dans l'eau parmi le personnel médical (médecin, sage-femme)? Dans les hôpitaux publics, 38% du personnel concerné jette un regard négatif sur la naissance dans l'eau contre 53,3% qui ont une attitude positive. Dans les cliniques privées, toutes les personnes ayant répondu au questionnaire sont d'accord et c'est aussi le cas dans les maisons de naissance qui ont une baignoire à disposition.

## Pour quelles raisons refuse-t-on la naissance dans l'eau?

Ce qui est frappant ici, c'est de constater le nombre de personnes qui n'ont

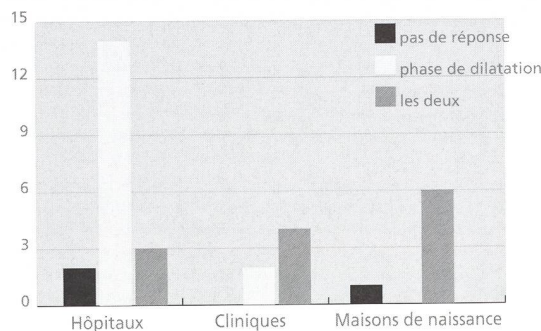


Graphique 4: Raisons invoquées contre l'accouchement dans l'eau.

pas de réponse à apporter à cette question (41,2%). Souvent on mentionne des raisons obstétricales en même temps que la sécurité (0,5%). Sous «autres», ce sont essentiellement l'hygiène, l'esthétique et le manque de formation qui ont été évoqués.

## Utilisation

Je voulais de plus savoir si les sages-femmes employaient la baignoire pour la phase de dilatation, la phase d'expulsion ou pour les deux et si c'était le cas surtout pour les multipares ou les primipares. Dans les hôpitaux publics, la baignoire est utilisée pour les primipares à 4,7%, pour les multipares à 14,2% et pour les deux à 28,5%. Dans les cli-



Graphique 5: Pour quelle phase de l'accouchement la baignoire est-elle utilisée?

niques privées, elle est essentiellement utilisée pour les multipares (50%) ou pour les deux (33,3%). Dans les maisons de naissance, elle est utilisée indifféremment pour toutes les femmes, pour autant qu'elle soit à disposition. Ensuite, j'ai demandé pour quelle phase de la naissance la baignoire

était la plus utilisée. Tandis que les hôpitaux publics utilisent essentiellement la baignoire pour la phase de dilatation (66,6%), les cliniques privées l'utilisent pour la phase d'expulsion (à 66,6%), mais ce sont surtout les maisons de naissance qui l'utilisent (à 85,7%) à la fois pour les phases de dilatation et d'expulsion.

## Raison de non-utilisation

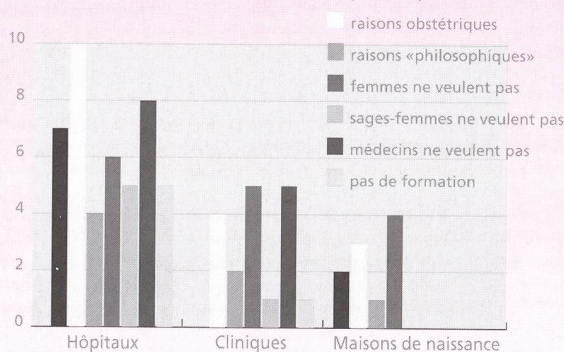
Pour quelles raisons les sages-femmes n'utilisent-elles pas les baignoires pour l'accouchement? Ces raisons sont clairement visibles sur le graphique 6.

Dans les hôpitaux publics, ce sont les raisons obstétriques qui sont le plus souvent évoquées (83,3%), tandis qu'elles ne le sont que dans 66,6% des cas dans les cliniques privées. Les raisons «philosophiques» sont mentionnées à raison de 33,3% dans les hôpitaux publics et les cliniques privées, alors que ce n'est le cas que pour 14% des maisons de naissance. Parmi les raisons obstétriques, on entend toutes celles qui ont un rapport avec le déroulement de l'accouchement (p. ex. soutien du périnée, développement de l'enfant, aspiration, CTG). Les

# dans l'eau Accoucher



Les médecins et les sages-femmes elles-mêmes sont une des causes principales de non-utilisation des baignoires pour l'accouchement, pour des raisons essentiellement obstétriques la plupart du temps.



Graphique 6: Raisons pour lesquelles les baignoires ne sont pas utilisées pour l'accouchement.

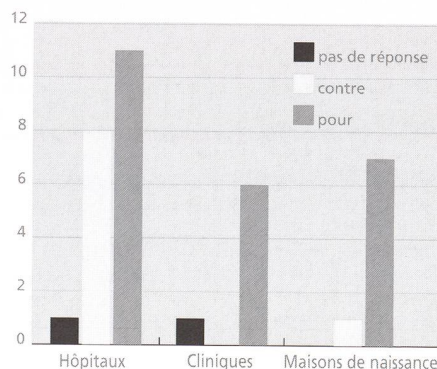
raisons «philosophiques» recouvrent tout ce qui a un rapport avec l'attitude vis-à-vis de la naissance (p. ex. aucun mammifère n'accouche dans l'eau; à un moment ou à un autre, l'enfant doit forcément venir à l'air libre, etc.).

Un autre facteur important de l'utilisation ou non de la baignoire pour l'accouchement est l'attitude du médecin. Les médecins sont une des principales raisons de non-utilisation de la baignoire: dans 66,6% des hôpitaux publics et dans 83,3% des cliniques privées. Les sages-femmes se nomment elles-mêmes comme «cause de non-utilisation», à 41,6% dans les hôpitaux publics et à 16,6% dans les cliniques privées. Ainsi, les trois raisons mentionnées le plus fréquemment contre l'accouchement dans l'eau sont les raisons obstétriques (CTG pathologique), les médecins et les femmes qui ne veulent pas accoucher

dans l'eau. Les sages-femmes semblent être moins opposées à l'accouchement dans l'eau, mais se plient aux réalités locales.

## Position des sages-femmes

Je voulais également savoir si, dans le fond, les sages-femmes elles-mêmes étaient pour ou contre l'accouchement dans l'eau. On trouvera les réponses reçues à cette question dans le graphique 7. Dans les hôpitaux publics, 40,0% des sages-femmes sont contre et 55,0% sont favorables à l'accouchement dans l'eau. Dans les cliniques privées, ce sont 85,7% des sages-femmes



Graphique 7: Les sages-femmes sont-elles pour ou contre l'accouchement dans l'eau?

qui sont favorables à l'accouchement dans l'eau. Et dans les maisons de naissance, la réponse est conforme à nos attentes: la majorité des sages-femmes (85,7%) s'accorde à l'idée de l'accouchement dans l'eau et en attend essentiellement de la détente (61,8%), moins de douleurs (35,2%) et moins de médicaments (25,4%). Sa propre conviction et l'argument du moins de lessive jouent aussi un rôle. Les sages-femmes qui refusent cette forme d'accouchement, évoquent essentiellement des raisons d'ordre obstétrique (61,2%) et philosophique (13,5%), ainsi que le problème de la sécurité (11,8%).

Le nombre des sages-femmes qui dirigent une naissance dans l'eau varie de zéro à toutes, selon le nombre de sages-femmes qui disposent d'une formation dans ce domaine. Ce qui m'intéressait surtout, c'était de savoir si l'existence d'une baignoire était en corrélation avec le nombre d'accouchements dans l'eau. Les chiffres indiquent que ce n'est pas le cas. Le nombre d'accouchements dans l'eau est en corrélation avec la formation suivie ( $r = 0,79$ ,  $p < 0,001$ ). Cela voudrait dire que les sages-femmes ayant suivi une formation pour l'accouchement dans l'eau sont volontiers prêtes à en accompagner. La connaissance abat les réticences.

## Modification dans le paysage obstétrique?

A la question de savoir si les baignoires de naissance et l'accouchement dans l'eau ont modifié le paysage obstétrique, 50% des personnes interrogées répondent par un oui et 23,5% par un non, 26,5% s'abstenant. Voici quelques citations:

«Un bon moyen auxiliaire», «La baignoire offre une possibilité supplémentaire, à côté d'autres auxiliaires, pour diminuer les douleurs de l'accouche-

# Accoucher dans l'eau

**Le nombre d'accouchements dans l'eau est en corrélation directe avec la formation que les sages-femmes ont suivie.**

ment et elle est très utilisée». «Nais-  
sance naturelle, moins d'anesthésie  
péridurale, moins d'épisiotomie». «Nous  
laissons la femme décider, appli-  
cation individuelle, pas de dogma-  
tique à ce propos». «Nous ne pourrions  
plus nous en passer, surtout pendant la  
phase de dilatation». «La baignoire est  
très appréciée durant la dilatation et  
beaucoup utilisée». «Le moment où une  
femme entre dans l'eau pour accoucher  
est très important, car l'eau fatigue  
aussi et peut amener une certaine fai-  
blesse lors du travail». «Une autre pos-  
sibilité à disposition de la femme qui  
peut choisir où elle se sent le mieux». «Avec  
la chaleur, l'atmosphère a  
changé aussi». «Peu de choses ont  
changé dans les têtes. Je pense au CTG  
permanent lors de la phase d'expul-  
sion.»

## Les baignoires d'accouchement: simples arguments publicitaires?

Pour terminer, je désirais une prise  
de position par rapport au reproche  
souvent formulé que les baignoires ne  
sont installées que pour conquérir de  
nouvelles patientes et pas parce que  
l'on prend en compte les désirs de la  
femme.

Voici un choix des réponses reçues:

«C'est un courant de mode, mais qui  
a sa justification. Les baignoires sont  
cependant certainement installées  
pour des raisons publicitaires». «La  
première question à se poser est la sui-  
vante: pour quelle raison la poche des  
eaux perce-t-elle, lors du processus  
physiologique de l'accouchement,  
avant la sortie de l'enfant et pas  
après?» «L'idée de l'accouchement  
dans l'eau doit venir des femmes. Elles  
savent ce qui est bon pour elles». «En  
principe, nous sommes d'accord avec  
ce reproche, mais comme, pour des ré-

ponses personnelles et médicales,  
nous ne faisons pas d'accouchement  
dans l'eau, cela ne représente aucun  
problème pour nous». «Nous autres  
sages-femmes devons nous tenir à  
l'écart de ce débat, et devons faire ce  
qui est bon, pour nous et pour les  
parturientes». «Dommage que bien  
des baignoires ne soient utilisées  
que pour la dilatation». «Tout le  
monde parle d'économies. Pourquoi  
faut-il des baignoires partout?» «C'est  
une publicité mensongère vis-  
à-vis des patientes, car sages-fem-  
mes et médecins n'autorisent pas  
tous, et de loin, les femmes à accou-  
cher dans l'eau.»

De nombreuses opinions sont re-  
présentées ici, aussi diverses que le  
métier de sage-femme. Ce qui frappe  
néanmoins dans toutes les réponses,  
c'est que les sages-femmes veulent  
aller à la rencontre des désirs des  
femmes et les accompagner dans ce  
sens, selon les possibilités. Néan-  
moins, cela n'est pas toujours pos-  
sible, surtout pour les sages-femmes  
hospitalières. Dans ce milieu, ce sont  
les médecins qui édictent les direc-  
tives selon lesquelles un accouchement  
dans l'eau peut être effectué ou non,  
un problème que les sages-femmes  
exerçant dans les maisons de nais-  
sance ne connaissent natu-  
rellement pas.

## Esprit d'ouverture

Je trouve très intéressant de cons-  
tater l'ouverture dont font preuve la  
plupart des sages-femmes. Esprit  
d'ouverture, mais aussi esprit cri-  
tique. L'accouchement dans l'eau  
n'est pas adopté parce que c'est un  
courant à la mode, mais parce qu'il  
représente une alternative pour les  
femmes. Les sages-femmes aime-  
raient pouvoir échanger leurs expé-  
riences et disposer de plus de possi-  
bilités de formation pour s'adapter  
toujours mieux aux désirs des fem-  
mes.

Je profite de ces lignes pour dire  
merci à toutes les sages-femmes qui  
ont pris le temps de remplir les  
questionnaires et de me les renvoyer.  
Que toutes en soient ici chaleureu-  
sement remerciées!

## Vécu Accoucher une expérience inoubliable!

Anne-Catherine Roduit est l'heu-  
reuse maman de trois enfants de  
cinq ans, trois ans et... deux mois!  
Tous trois sont nés à la maternité de  
Châtel-St-Denis, dans l'eau ou hors  
de l'eau. Entretien.

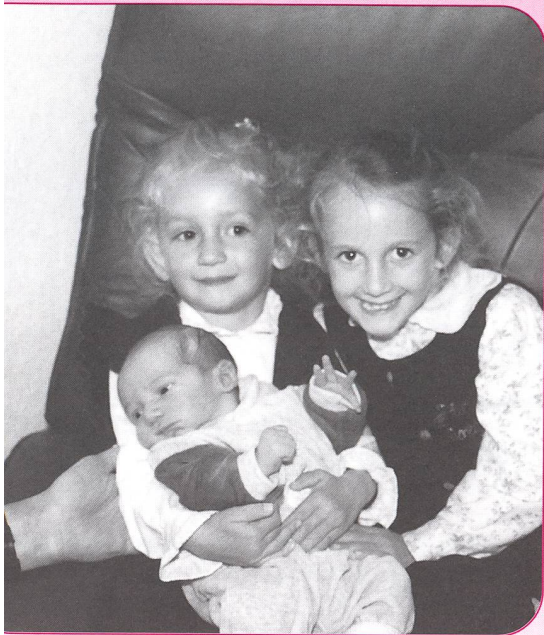


Bébé Thibaut et sa maman arri-  
vent à la maison, quelques heures  
à peine après l'accouchement.

**Vous habitez au-dessus de Sierre,  
en Valais. Comment en êtes-vous  
arrivée à vouloir accoucher à Châtel-  
St-Denis?**

En fait, c'est une amie qui avait ac-  
couché là-bas qui m'en a donné l'idée.  
Ma maman est elle-même sage-femme  
et j'avais entendu par elle des échos de  
femmes qui avaient fait des expériences  
difficiles lors d'accouchement à l'hôpi-  
tal, dans un lieu extrêmement médica-  
lisé. Je ne voulais pas de cela pour moi,  
je voulais une naissance naturelle,  
«normale» en quelque sorte, tout en  
bénéficiant d'un soutien médical, en cas

# dans l'eau Accoucher dans l'eau



Nées dans l'eau, Vinciane et Pauline se portent aussi bien que leur petit frère qui n'a pas eu cette chance!

de besoin. J'en ai parlé avec ma gynécologue qui a été d'accord de ce transfert vers Châtel, et j'ai réglé les problèmes avec mon assurance.

## Comment s'est passé ce premier accouchement?

J'ai commencé la dilatation dans le lit. C'est là que je me sentais le mieux. Mais alors que la dilatation était à 7 cm, je suis allée dans l'eau. Je me suis beaucoup plus relâchée alors. J'étais bien dans l'eau. Et j'ai accouché là, avec mon mari, la sage-femme et en présence du médecin. Il y avait de la lumière douce, de la musique, ça c'est passé naturellement. Puis je suis sortie de l'eau, avec le bébé. J'avais une déchirure des lèvres au premier degré, alors on m'a recousue et on nous a laissés seuls, pendant deux heures, mon mari et moi, avec le bébé. Nous avons beaucoup apprécié ce moment d'intimité.

Je suis rentrée le lendemain à la maison. Comme ma maman est sage-femme, elle a pu s'occuper de tous les soins.

## Et la deuxième fois?

Entre-temps, j'avais fait la connaissance de Marie-Hélène Bornet, qui est

sage-femme à Sierre et qui pratique des accouchements dans la salle de Châtel-St-Denis réservée aux indépendantes. Nous avons donc fait connaissance un peu à l'avance. Pour cette deuxième naissance, j'ai perdu les eaux à la maison. Marie-Hélène est venue me faire un contrôle et nous sommes parties ensemble pour Châtel. Cette fois-ci, tout s'est passé dans l'eau, dès le début de la dilatation jusqu'à la naissance du bébé, quatre heures plus tard. Ensuite, nous sommes rentrés deux heures après chez nous, ce qui a presque choqué quelques voisins, qui ne pouvaient s'imaginer une chose pareille. Il est vrai que j'ai pu compter sur mon mari qui avait pris deux semaines de congé, sur ma maman, sur ma belle-maman. Autrement, je ne sais pas si je l'aurais fait... Je dois dire que mon mari a joué le jeu. Lui aussi voulait s'approprier ces naissances, les vivre autrement que comme un spectateur passif, dans un environnement hyper-médicalisé.

## Et pour le troisième?

Cette fois, je n'ai pas accouché dans l'eau car à un moment donné, le bébé a dû se coincer, les bruits de son cœur ont baissé, avant de reprendre normalement, mais j'ai eu peur et j'ai préféré le monitoring et la sécurité plutôt que l'accouchement dans l'eau. Mais je peux l'affirmer maintenant: dans l'eau, on est bien mieux pour pousser! Pour ce troisième pourtant, j'ai eu la sensation de mieux faire face à la douleur, de mettre, comme Marie-Hélène me l'avait appris, mon esprit dans la contraction, de visualiser le bébé, de l'encourager, d'accompagner la contraction plutôt que de la subir, de travailler avec elle.

## Et pour conclure?

Ces accouchements, je les ai voulus ainsi, je ne les ai pas subis. Je voulais laisser la nature faire. Ailleurs, on m'aurait parfois proposé de stimuler ces naissances et je ne voulais pas. J'aurais été frustrée par exemple d'avoir une péridurale. C'est une petite victoire sur moi-même: je sais que je suis capable de surmonter la douleur et

d'accoucher dans les meilleures conditions possibles pour moi et mon bébé; tout en sachant que la médecine n'est pas loin, prête à intervenir en cas de besoin. Je n'aurais pas voulu accoucher à la maison.

*Madame Roduit, un grand merci pour cet interview et tous nos souhaits à votre petite famille sur la route de la vie.*

*Entretien: Fabienne Gogniat Loos*

## ↑ Mise à mort d'une pionnière

Pionnière dans le domaine de la naissance dans l'eau, la maternité de l'hôpital Monney de Châtel-St-Denis va fermer. Le 18 septembre dernier, en effet, le Conseil d'Etat fribourgeois a entériné la transformation de l'hôpital en CTR (centre de rééducation), fermant du même coup le service de chirurgie et la maternité.

C'est un coup dur pour ce service qui pratique son approche avant-gardiste depuis 1985. A Châtel, les femmes accouchent avec leur sage-femme, dans la position qui leur convient (dans l'eau p. ex.), et avec la présence de la technologie de pointe seulement en cas de besoin. Rappelons également que c'est le premier hôpital de Suisse à avoir reçu, en 1993, le label de l'OMS-UNICEF «Hôpital ami des bébés». Des efforts qui ont heureusement été imités depuis par de nombreux autres hôpitaux et cliniques privées. Mais est-ce une raison pour le condamner?

La maternité de Châtel-St-Denis n'est pas la seule à être condamnée à moyen terme en Suisse. Dans le canton de Vaud, par exemple, la fermeture des maternités de la Vallée de Joux, de Château-d'Ex et de Moudon est sérieusement étudiée. La population concernée se bat naturellement, aux côtés du personnel médical, pour faire reculer les autorités. Au nom des économies (certes nécessaires) a-t-on le droit de priver les femmes d'accoucher près de chez elles, avec la sécurité et le confort que cela implique? L'avenir nous le dira.